

DELIBERATION
du conseil académique de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 10 octobre 2023

Délibération n° 04 - 2023 relative à l'approbation du procès-verbal du conseil académique du 6 mars 2023

Le conseil académique de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve le procès-verbal du conseil académique du 6 mars 2023.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	77	Membres présents	36
Majorité absolue	39	Membres représentés	12
Nombre de pouvoirs	12		

Décompte des suffrages

Votants	48	Pour	45	Contre	0	Abstention	3
---------	----	------	----	--------	---	------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation
Le premier vice-président

le 27/10/2023 


Christophe CLEMENT

Document en annexe au présent extrait : PV du conseil académique du 6 mars 2023

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 30/10/2023

Document mis en ligne le : 30/10/2023